



Matières		Choix	COEFF	ECTS	VOL
SEMESTRE 1 - 30 ECTS					
Mobiliser des connaissances hautement spécialisées en droit des affaires	2 UE obligatoires :			30	30
	UE 1 :			18	182
	2 CM assortis de 2 TD obligatoires			12	96
	● CM Droit fiscal des affaires 1	☐		6	33
	TD Droit fiscal des affaires 1	☐		6	15
	● CM Droit des sûretés	☐		6	33
	TD Droit des sûretés	☐		6	15
	UE 2 :			6	66
	2 CM obligatoires				
	● Droit bancaire	☐		3	33
	● Droit des fusions-acquisitions	☐		3	33
Maîtriser la diversité du droit des affaires	Choisir 2 CM entre :			6	66
	● Droit du travail approfondi 1	☐		3	33
	● Droit de la propriété intellectuelle	☐		3	33
	● Comptabilité	☐		3	33
	● Droit européen des contrats & de la consommation	☐		3	33
	● Introduction au droit international privé	☐		3	33
Construire des compétences juridiques et linguistiques spécialisée dans l'espace européen et hispano-américain	UE 1 : 2 CM obligatoires			4	36
	● Derecho del mercado interior / Droit des libertés de circulation	☐		2	18
	● Contencioso constitucional / Contentieux constitutionnel espagnol	☐		2	18
	UE 2 : 2 TD obligatoires			4	36
	● Derecho español de sociedades / Droit espagnol des sociétés	☐		1	15
	● Simulación de juicio / Simulation de procès	☐		1	15
Valoriser son engagement dans la société	Enseignements soumis aux Points Bonus : Les points bonus attribués peuvent majorer la moyenne semestrielle d'un maximum de 0,5 point. Quand l'étudiant réalise 2 activités, les points bonus obtenus pour chacune des activités se cumulent dans la limite de 0,5 point supplémentaire par semestre. Chaque activité est évaluée par une note sur 20. Le barème d'attribution de points bonus au semestre est le suivant : 0 à 9,99/20 : 0 point; de 10/20 à 11,99/20 : 0,1 point; de 12 à 13,99/20 : 0,15 point; de 14 à 15,99/20 : 0,2 point; de 16 à 20/20 : 0,25 point La moyenne semestrielle de l'étudiant prise en compte par le jury est la moyenne résultant des notes obtenues dans les différentes évaluations prévues par la maquette majorée des points bonus acquis. En cas de redoublement, les points bonus au titre de l'année N ne sont pas conservés pour l'année N+1. La liste des activités éligibles aux points bonus et l'attribution des points bonus sont validés par la commission dédiée de l'établissement (cf. détails sur la page points bonus sur www.cyu.fr)				

UE : Unité d'enseignement - **COEFF** : Coefficient - **ECTS** : Système de Transfert de Crédits Européens - **VOL** : Volume horaire



Matières		Choix	COEFF	ECTS	VH
SEMESTRE 2 - 30 ECTS			30	30	306
Mobiliser des connaissances hautement spécialisées en droit des affaires	2 UE obligatoires :		18	18	162
	UE1 :		11	11	99
	1 CM avec TD obligatoires				
	● CM Droit des entreprises en difficulté	☒	6	6	33
	● TD Droit des entreprises en difficulté	☒			15
	& Choisir 1 CM avec TD obligatoires entre :				
	● CM Droit fiscal des affaires 2	☐	6	6	33
	● TD Droit fiscal des affaires 2	☐			15
	● CM Droit de la concurrence & de la distribution	☐	6	6	33
	● TD Droit de la concurrence & de la distribution	☐			15
	UE2 :		4	4	36
	1 CM obligatoire				
Maîtriser la diversité du droit des affaires	● Droit financier	☒	3	3	33
	& Choisir le CM non pris dans l'UE1				
	● Droit fiscal des affaires 2	☐	3	3	33
	● Droit de la concurrence & de la distribution	☐	3	3	33
	Choisir 2 CM entre :		6	6	78
Construire des compétences juridiques et linguistiques spécialisées dans l'espace européen et hispano-américain	● Droit du travail approfondi 2	☐	2	2	33
	● Droit pénal des affaires	☐	2	2	33
	● Droit fiscal international & européen	☐	2	2	33
	● Grands principes du droit numérique	☐	2	2	33
	1 EC obligatoire				
	● Projet encadré :	☒	2	2	12
	UE1 : 2 CM obligatoires		4	4	36
	● Derecho del medio ambiente latinoamericano / Droit de l'environnement latino-américain	☐	2	2	18
	● Contencioso constitucional latinoamericano / Contentieux constitutionnel latino-américain	☐	2	2	18
	UE2 : 3 TD obligatoires		4	4	30
Valoriser son engagement dans la société	● Integración del derecho europeo en España / Intégration du droit de l'UE en Espagne	☐	1	1	15
	● Simulación de traducción e interpretación jurídica / Simulation de traduction et interprétariat juridique	☐	1	1	15
Enseignements soumis aux Points Bonus : Les points bonus attribués peuvent majorer la moyenne semestrielle d'un maximum de 0,5 point. Quand l'étudiant réalise 2 activités, les points bonus obtenus pour chacune des activités se cumulent dans la limite de 0,5 point supplémentaire par semestre. Chaque activité est évaluée par une note sur 20. Le barème d'attribution de points bonus au semestre est le suivant : 0 à 9,99/20 : 0 point; de 10/20 à 11,99/20 : 0,1 point; de 12 à 13,99/20 : 0,15 point; de 14 à 15,99/20 : 0,2 point; de 16 à 20/20 : 0,25 point La moyenne semestrielle de l'étudiant prise en compte par le jury est la moyenne résultant des notes obtenues dans les différentes évaluations prévues par la maquette majorée des points bonus acquis. En cas de redoublement, les points bonus au titre de l'année N ne sont pas conservés pour l'année N+1. La liste des activités éligibles aux points bonus et l'attribution des points bonus sont validés par la commission dédiée de l'établissement (cf. détails sur la page points bonus sur www.cyu.fr)					